



Taxe
d'apprentissage

Lycée Fulbert - Chartres

ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE !

Votre entreprise va prochainement décider de l'affectation de sa taxe d'apprentissage...

POURQUOI CHOISIR LE LYCÉE FULBERT ?

1.

Pour rendre plus attractive nos filières tertiaires auprès des jeunes (bac STMG et la diversité de nos BTS MCO, NDRC, CG, SIO)

2.

Pour donner accès à des moyens péda-innovants, permettre le renouvellement de notre parc informatique et nous aider à investir dans des logiciels professionnels comme le PGI, le pack office...

3.

Pour mieux répondre à vos besoins de recrutement en assurant une formation de qualité à nos jeunes.

Comment faire ?

A partir de fin mai et jusque début septembre, choisissez le lycée Fulbert comme bénéficiaire de la taxe d'apprentissage :

UN ACCÈS SIMPLE ET SÉCURISÉ EN 3 ÉTAPES POUR EFFECTUER LE VERSEMENT AU LYCÉE FULBERT SUR LA PLATEFORME SOLTÉA :

1.

Connectez-vous sur la plateforme **Net entreprises** pour obtenir les droits d'accès (un identifiant et un mot de passe sont nécessaires pour se connecter ensuite à SOLTéA)

2.

Connectez-vous à votre espace sécurisé sur la plateforme **SOLTéA**

3.

Retrouvez notre établissement grâce :

- au **code UAI : 0281047L**
- ou **SIRET : 19281047100024**

Pour nous contacter : ce.0281047l@ac-orleans-tours.fr

Plus d'informations sur le site SOLTéA :



www.soltea.education.gouv.fr

Participez à former
vos collaborateurs de demain